



Santé - Social

Communiqué

18 décembre 2014

UN NOUVEAU REPLÂTRAGE DE GRILLES DE CLASSIFICATION AU MÉPRIS DE LA CFE-CGC.

Quand la CFE-CGC quitte la table des négociations.

Le 18 décembre dernier, la délégation CFE-CGC décide de quitter la Commission Mixte Paritaire en milieu d'après-midi suite à l'annonce du Président de la Commission Sociale, M. Maurizi, portant sur la négociation des grilles de salaires.

La proposition faite aux Organisations Syndicales concerne un accord portant uniquement sur les bas salaires et les coefficients de la grille en dessous du SMIC.

Une obligation pour la FHP due à l'annonce de l'augmentation du SMIC de 0,8% au 1^{er} janvier 2015.

Pour la CFE-CGC, cela en est trop : trop de tassements de grilles!

La négociation sur la révision des classifications a débuté début 2014 et devait aboutir pour décembre 2014. À ce jour, l'avancement des travaux stagne. Une fois de plus, 2014 aura été une année marquée sous le signe de la non-revalorisation de la valeur du point.

Nous avons demandé une augmentation de la valeur du point, que nous attendons encore, en cohérence avec la perte du pouvoir d'achat des classes moyennes : techniciens, agents de maîtrise, cadres. Des classes moyennes que nous représentons et défendons dans l'attente de poursuivre la négociation sur la révision des grilles de classifications.

Martine Barrault

Vice-Présidente CFE-CGC Santé-Social
en charge de la FHP.

La CFE-CGC Santé-Social, en quelques mots :

Créée en 1982, la Fédération CFE-CGC Santé-Social rassemble les professionnels de la santé, du social et du médico-social. Elle se constitue de syndicats professionnels, libres, apolitiques et constructifs. Les adhérents sont répartis en 10 syndicats selon leur profession, leur catégorie, ou leur secteur d'activité : Syndicat National de l'encadrement Sanitaire et Social, Syndicat National des Organismes de Mutualité, Union Nationale des Médecins Salariés etc. La CFE-CGC Santé-Social, c'est plus d'une vingtaine de négociateurs nationaux CFE-CGC qui négocient accords, conventions collectives par branche, secteur d'activité.

La CFE-CGC Santé-Social est présente dans le secteur social, médicosocial, sanitaire privé à but non-lucratif, sanitaire privé à but lucratif, fonction publique hospitalière, mutualité...

Contact Presse

Service Communication

Martine Barrault

06 32 01 60 07

mbarrault@cfecgc-santesocial.fr

CFE-CGC Santé-Social

39, rue Victor Massé – 75009 Paris

contact@cfecgc-santesocial.fr

www.cfecgc-santesocial.fr

facebook.com/cfecgc.santesocial.fr